

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**06 MAI 2021**

**Absent excusé :** Patrice LAURENT donne pouvoir à Thierry ALIPS

**Secrétaire de séance :** Mme Evelyne DRAN.

### **LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS**

#### **COMPTE DE GESTION 2020**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente les comptes 2020 de la trésorerie :

#### **Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

41200 - MAIRY SUR MARNE

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-110 100,72		-273,83		-110 374,55
Fonctionnement	222 606,20	110 100,72	127 579,45		240 084,93
<b>TOTAL I</b>	<b>112 505,48</b>	<b>110 100,72</b>	<b>127 305,62</b>		<b>129 710,38</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>112 505,48</b>	<b>110 100,72</b>	<b>127 305,62</b>		<b>129 710,38</b>

Mme Evelyne DRAN demande à l'assemblée de voter le compte de gestion 2020 de la trésorerie.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte de gestion 2020 de la trésorerie.

#### **PRESENTATION DE LA MISE A JOUR DU PCS**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Caroline KANDEL qui est en charge de la commission Cellules de crises. Madame KANDEL rappelle que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est un document obligatoire. C'est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions des acteurs communaux à la gestion de risques (risques naturels, technologiques ou encore sanitaires). Le conseil étant un acteur majeur de ce document, il convient donc de le mettre à jour à chaque nouveau mandat.

La commission cellule de crise se réunit donc une fois par mois pour la mise à jour du document. Le document se présente actuellement sous la forme de deux classeurs qui se trouvent à la mairie. La commission réfléchit également sur le fond et la forme du document afin qu'il soit le plus facile de lecture possible, même pour une personne qui ne connaît pas le fonctionnement de la mairie.

Cette mise à jour se fera sur plusieurs mois car c'est un gros travail de réflexion.

#### **ETUDE DES PROJETS EOLIENS**

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de prendre une décision sur l'extension du parc éolien qui a été proposée par deux développeurs. Madame le Maire rappelle que le parc qui a été validé avec la société Ostwind est composé de 12 éoliennes.

La société Ostwind propose une extension comprenant 3 éoliennes de même puissance (2,5 / 3 MW) que le parc prévu.

Le conseil a rencontré un autre développeur, Calice Développement, qui propose une extension de 5 éoliennes d'une puissance de 5 / 6 MW.

Après en avoir délibéré, le conseil décide avec 10 voix pour ne pas faire d'extension et 5 voix pour une extension de 3 éoliennes avec la société Ostwind.

Le parc ne sera donc pas agrandi pour le moment.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **PLUI**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a participé à une conférence des maires concernant la mise en place du futur PLUI. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Madame le Maire rappelle que certains documents nationaux, comme le PPRI ou encore le PETR se placent au-dessus du PLUI. Cela signifie qu'il est difficile de faire exactement ce que l'on veut au niveau du développement urbanistique du village. De plus, au fil des années, de nouvelles contraintes s'ajoutent petit à petit.

Le PLUI sera mis en place en 2023 ou 2024.

Madame le Maire indique qu'il faut désigner un référent PLUI en plus du Maire. Les membres du conseil municipal pourront également participer à des ateliers. Une réunion aura lieu pour la programmation des ateliers. Les conseillers pourront ensuite choisir les ateliers qui les intéressent.

## **TOUR DE TABLE**

### **M. Didier KREBS**

- indique que la plantation de fleurs aura lieu la semaine du 17 mai
- indique que suite aux travaux de la station d'épuration, celle-ci fonctionne à nouveau correctement.
- indique qu'un exercice militaire aura lieu du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin

**M. Thierry ALIPS** demande s'il est prévu un entretien des routes de Saint-Quentin-sur-Coole, Ecury-sur-Coole et Cernon. Madame le Maire indique que la route de Cernon ne sera pas refaite par le département avant 2 ans. Elle fera faire un devis pour l'entretien de la route d'Ecury-sur-Coole.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 00. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 10 juin 2021.